



Lo Parvi

Association Nature

La Plume de l'épervier

Publication interne mensuelle de l'Association Nature Nord-Isère – Lo Parvi

Janvier 2026 - Circulaire n° 463 - 45^{ème} année -

Sommaire

1 - Portrait de blaireau
Meles meles (fam des Mustélidés)

2 - Édito de Murielle

3 - C.A. de Décembre :
Le volet 'PROTÉGER'

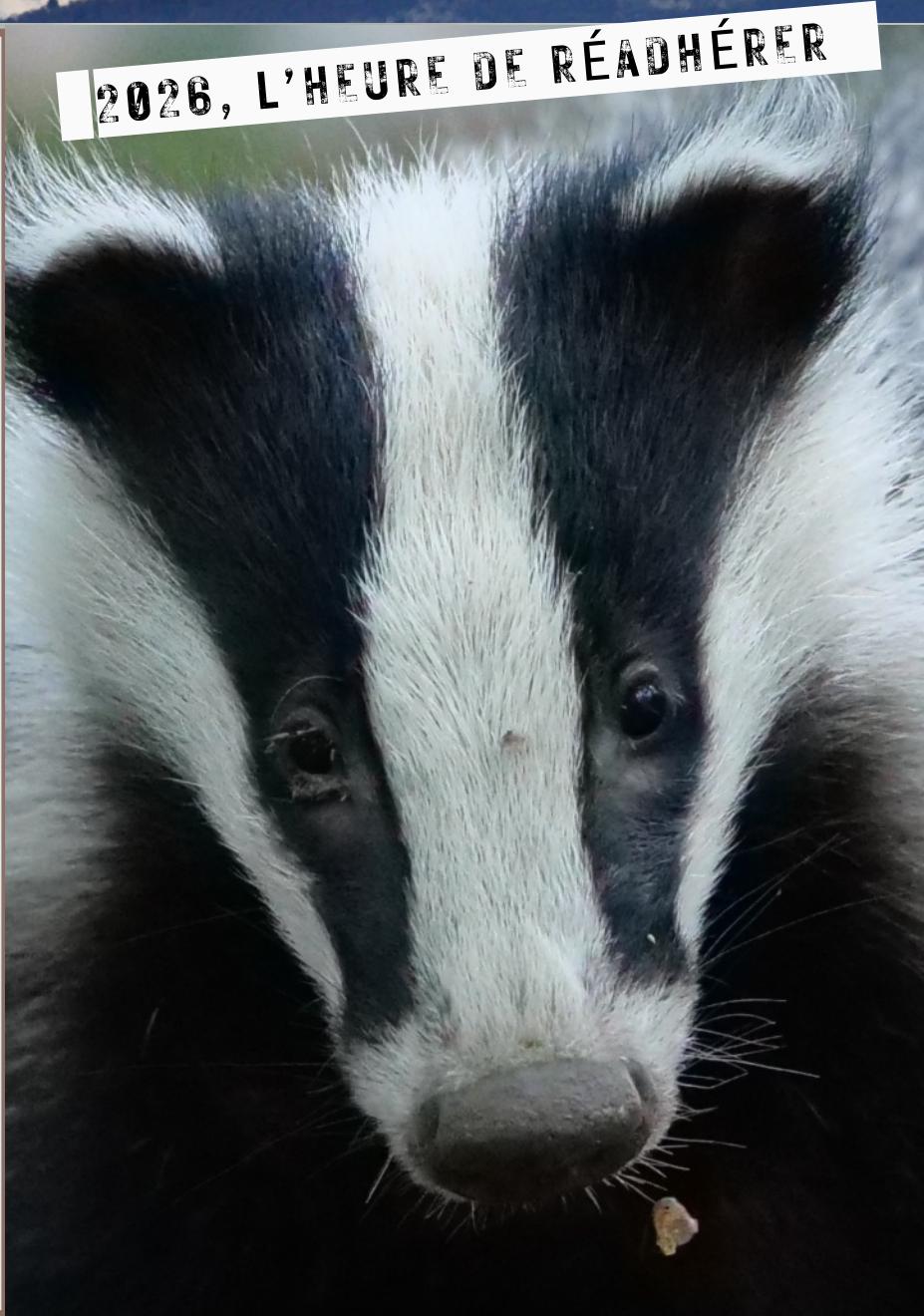
4 & 5 - Les vœux du monde sauvage

5 - Sauvetage amphibiens à MORAS

6 - Éclaircissements au sujet de la ligne Lyon - Turin

7 - Les Bonnes nouvelles
Céline, nouvelle secrétaire

8 - l'AGENDA de Février :
Réunions, Forums, Sorties



Lo Parvi Contact :

Tél. 04-74-92-48-62

Secrétariat-Accueil :

45 place de la Mairie 38460 Trept

Courriel : contact@loparvi.fr

Site internet : www.loparvi.fr

Directrice de publication : Murielle Gentaz

Membres de la commission : Marc Bourrely, Murielle Gentaz,

Comité de relecture : Marie Moly, Pascale Nallet, Christophe Grangier, Raphaël Quesada, Sabine Geoffroy, Pierrette Chamberaud

Maquette et mise en page : Marc Bourrely

Crédit photos : Sabine Geoffroy, Alain Esnault, Marc Bourrely, Jean-Jacques Thomas-Billot

ISSN : 2607-7256

Chaque commencement d'année est habituellement une nouvelle promesse qui s'ouvre à nous.

Pour celle-ci, que d'incertitudes : à l'échelle de la planète, des événements que l'on pensait improbables agitent et bousculent la société des hommes, qui n'est que vents et tempêtes. A l'échelle nationale, beaucoup de temps se gaspille et empêche d'avancer sur des sujets qui pourtant sont des fondations pour le futur et pour ce qui concerne la protection des milieux naturels, elle subit chaque jour les coups de boutoir d'un modèle de société qui n'en a pas fini avec ses archaïsmes et reste encore trop souvent tourné vers le passé plutôt que vers le futur.

Mais une réalité : la Nature est l'avenir de l'Homme.

Nous savons aujourd'hui, à la fois grâce à toute la connaissance scientifique acquise la concernant, mais aussi grâce à la pratique sur le terrain et par l'expérience de ceux et celles qui la vivent et la côtoient au quotidien, qu'elle est au cœur de notre futur. Elle est à la fois indispensable à la survie de l'Homme pour tout ce qu'elle lui procure de ressources vitales, mais aussi pour la beauté qu'elle nous donne à voir à travers toute la vie qui l'anime.

Une conviction : nous avons raison de nous mobiliser, à l'échelle de notre territoire, pour protéger cette biodiversité. Les actions que nous menons depuis plus de quarante ans maintenant, ont porté des fruits. Même si, jour après jour, cet engagement est constamment à poursuivre et à renouveler, il porte la double promesse d'un patrimoine naturel protégé que nous pourrons transmettre aux générations à venir et d'un avenir plus souriant. Rien n'est jamais acquis, mais ne nous laissons pas ternir notre conviction et ayons le courage de nos rêves : à nous d'agir pour que cette promesse soit une réalité.

Quelles que soient les incertitudes, je vous souhaite une belle année 2026 pleine de joies, de rêves réalisés, de bonheurs partagés pour vous et vos proches, et de projets poursuivis ensemble pour ce qui concerne notre action commune au sein de Lo Parvi.

Au plaisir de se revoir tout au long de cette nouvelle année et de tous ses possibles.

« Vous arrivez devant la nature avec des théories, la nature flanque tout par terre. »
(Pierre-Auguste Renoir)



Extraits compte-rendu du Conseil d'Administration du 8 décembre 2025

1- Bilan du volet « Protection » du projet associatif

Le volet "Protection" du projet associatif comporte 10 objectifs d'orientation à long terme (lettres de A à J) déclinés en 42 actions principales pour la période 2023-2032. Ces actions principales sont elles-mêmes déclinées en sous-actions au nombre de 100 environ.

Voir sur notre site pour le détail du contenu :
<https://loparvi.fr/wp-content/uploads/2023/05/voletprotection-2023-2032.pdf>

Le bilan 2025 est un bilan globalement positif, puisque 82% des actions ont été réalisées en 2025, 14% sont en cours de réalisation (actions à long terme) et seulement 4% ne sont pas réalisées.

Les orientations "Conserver les populations d'espèces végétales et animales patrimoniales de l'Isle-Crémeau" (A) représentant 10 actions et "Augmenter la surface des espaces naturels protégés dans l'Isle-Crémeau et participer à leur gestion" (B) représentant 9 actions, ont le taux de réalisation le plus élevé. Ce sont également celles correspondant aux activités principales de Lo Parvi.

Les orientations où il reste des actions non réalisées sont "Protéger la trame verte et bleue" (E) et "Favoriser une gestion raisonnée des jardins, bords de voiries et espaces verts" (H).

L'orientation "Protéger et restaurer la trame verte et bleue" (E) s'est vue complétée par 2 actions en raison de l'actualité en lien avec les projets de grands travaux : E26 Bis : Accompagner l'implantation de la ligne de tramway Crémieu/Lyon.

E26 Ter : Accompagner l'implantation du carboduc entre l'usine VICAT de Montalieu-Vercieu et Meximieux.

De manière plus détaillée :

Les principales actions partiellement réalisées sont :

"Compléter le réseau d'Espaces Naturels Sensibles (ENS) locaux" (B12) :

Aucune extension d'ENS n'est prévue en raison de problèmes de maîtrise du foncier.

La communauté de communes devrait prendre la compétence ENS en début d'année 2026 suite à délibération pour transfert de compétences par les communes intéressées pour tout ou partie de leurs ENS. Après délibération, la prise de compétence devra être actée par la signature d'une convention avec le Département.

"Accompagner la Commission Locale de l'Eau (CLE) pour l'aménagement et la mise en oeuvre du Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE) de la Bourbre" (C22) :

Il n'y a pas eu de réunion en 2025.

"Participer à la Commission Départementale Nature, Paysages et Sites (CDNPS) groupe carrières pour étudier tous les projets sur notre territoire" (D23) :

Il n'y a pas eu de dossier en 2025 sur le territoire d'action de Lo Parvi.

- "Lutter contre l'abandon des déchets toxiques dans la nature, principalement en lien avec les dépôts sauvages de pneus usagés" (F34) :

Il reste des dépôts de pneus à traiter.

- « Réduire la pollution lumineuse » (F35) :

Les éclairages classiques ont souvent été remplacés par des éclairages LED, plus nocifs et non détectés par les satellites, ce qui peut donner une fausse impression de réduction de la pollution lumineuse.

- "Lutter contre la dégradation des milieux naturels par la pratique des engins de loisir motorisés" (F36) :

Une seule opération a été réalisée avec l'OFB. La mise en place du PV électronique simplifie la procédure puisqu'il n'est plus indispensable d'appréhender le contrevenant si l'on a sa plaque d'immatriculation.

Les actions principales non réalisées sont :

- "S'opposer à la mise en place des écluses à Brégnier-Cordon et Sault-Brénaz favorisant le développement de la navigation motorisée sur le Rhône" (E28) : Les études faune/flore sur ce projet, ont repris. Le projet est estimé à 30 millions d'Euros.

- "Promouvoir la gestion extensive des bords de routes et chemins" (H39) : Nous proposerons en 2026 un article pour les bulletins municipaux en mettant l'accent sur la gestion des Espèces Exotiques Envahissantes (EEE). S'appuyer pour cela sur le livret publié par Gentiana "La gestion raisonnable des espaces communaux" et sur le retour d'expérience du Département.

2- Divers

Campagne d'adhésion 2026 : la campagne HelloAsso est en ligne, un mail a été envoyé aux adhérents mi-décembre par le secrétariat.

Le week-end pour les adhérents est reconduit en 2026. Les informations à son sujet seront prochainement diffusées.

La réalisation du projet de Plaquette Orthoptères a pris beaucoup de retard, la plaquette ne sera pas prête pour 2026 et sera replanifiée début 2027.

Les vœux du monde sauvage

En ultra-
sons
décodés
par
Pascale



Mes vœux pour 2026 ?

Merci, Lo Parvi, de me poser la question,
même si vous perturbez mon hibernation !
Alors...

Laissez-moi squatter vos greniers, vos volets,
vos combles, vos caves, s'il vous plaît ...
En échange, des moustiques je vous débarrasserai.

Les insectes étant la seule nourriture qui me soit autorisée,
halte aux pesticides qui vont tout exterminer !

J'ai aussi besoin de haies, de buissons, de bosquets,
pour que les rapaces ne me voient pas rejoindre la forêt.

Et ces lumières artificielles que vous aimez tant,
sachez qu'elles faussent mon jugement.

Le Petit Rhinolophe, en mode risque de disparition
(Petit extrait de la liste de mes envies)

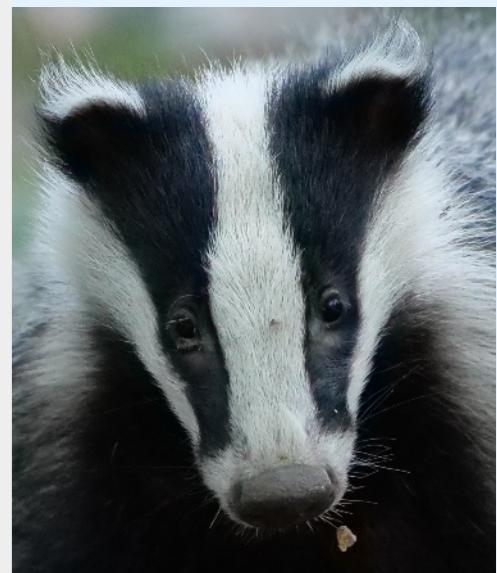
Paroles de blaireau.

Je me morfonds un peu au fond de mon terrier, les nouvelles ne sont pas très bonnes pour les blaireaux non plus, il ne me reste qu'à m'accrocher à mes vœux pour cette année nouvelle. D'abord, espérer plus de sobriété par le peuple humain, qui aboutirait à moins de réchauffement climatique, ce n'est pas une sinécure que d'aller trouver des lombrics quand la sécheresse et la canicule s'imposent !

Ensuite, nous tolérer davantage, nous sommes des vivants comme vous et nous avons autant de droits que vous d'habiter cette terre, oublier à tout jamais les termes de nuisibles, interdire les déterrages et autres mises à mort d'un autre âge.

Et voir venir à nous petits d'hommes et plus grands pour nous observer lors d'un affût et ainsi mieux nous comprendre.

Enfin, espérer un élan fraternel entre toutes les espèces terriennes puisque bon an, mal an, nous avons un avenir commun. (avec la voix de JJTB)



Plaidoyer pour la forêt

Je suis la forêt, je suis un sanctuaire de vie. Chaque arbre abattu, chaque espèce d'arbre disparue, c'est un maillon de la chaîne du vivant qui se brise et avec lui ce sont des milliers d'espèces animales et végétales qui s'éteignent silencieusement !

Et pourtant, on m'assassine ! On me coupe à ras, on me remplace par de la monoculture, plus rentable dit-on, sans se soucier du réchauffement climatique, de la prolifération des insectes et maladies importés par la globalisation !

Pourtant il existe des solutions : on sait gérer efficacement et durablement la forêt. Il suffit de copier la nature et les forêts primaires, mélanger les essences, protéger les sols, laisser vieillir, conserver les vieux arbres et tout ce qui est tombé au sol !

Alors : Et si nous commençons maintenant, **exigeons que l'on change les règles autorisant les coupes rases, demandons que l'on cesse d'encourager et de donner des subventions à ce qui s'apparente à de la culture d'arbres ! Agir pour la forêt c'est choisir la vie...**

Sauvons la forêt, avant qu'il ne soit trop tard. (par la voix de Alain E.)



Les vœux du monde sauvage

L'épervier. (par la voix de Christophe)

Lors d'un superbe plané
Où brillent mes plumes bleutées
Je vous souhaite chasse fructueuse
Et nichées fort plantureuses.
Un bien bel arbre tranquille
Pour y cacher votre nid.
Des proies saines et faciles
Mais voilà qu'on me dit
Que mes fols vœux d'épervier
Ne vont guère vous convenir,
Que je dois donc les changer,
Et je ne sais plus que dire...
Vous qui gérez la Terre, ou bien le prétendez,
Je vous souhaite une fort belle et bien heureuse année.
Laissez-moi un peu de bois, laissez-moi de l'espace,
Laissez-moi être encore votre bien aimé rapace.



Une action précise, concrète, nécessaire ...



SAUVETAGE DES AMPHIBIENS 2026



Lac de Moras – Route D18A

Dès le mois de janvier, les amphibiens migrent de leur site d'hivernage, la forêt, vers une zone humide, pour se reproduire. Cette migration, qui a lieu tous les ans, finit parfois en hécatombe, car les animaux se heurtent à un obstacle de taille : le passage d'une route départementale en plein milieu de leur itinéraire.

Pour la neuvième année consécutive, le Conseil Départemental de l'Isère déploie un **dispositif anti-écrasement**, permettant aux amphibiens de traverser la route sans danger et d'atteindre le lac de Moras. Constitué de filets et de seaux, disposés le long de l'accotement, depuis 2018, il nous amène à la rencontre de **grenouilles, crapauds, tritons et salamandres** !

Vous souhaitez participer à une sortie ? Seul.e ou en famille ? En apprendre plus sur les amphibiens qui peuplent votre région ? Comprendre les méthodes déployées pour assurer leur sauvegarde ?

Rendez-vous du **lundi au dimanche**, dès **8h30**, au niveau de **l'exutoire du lac de Moras**, après le hameau de Frétignier (voir plan d'accès donné lors de l'inscription).



Du 14 Janvier au 29 Mars 2026

Informations et contact :
juliette.gerard@isere.fr

Pour éviter les polémiques inutiles, et réfuter les accusations d'inaction, voire de complaisance, nous exposons ci-dessous l'historique des positions et des actions menées par Lo Parvi et FNE sur le projet Lyon-Turin.

Historique de la position de Lo Parvi sur le projet de liaison ferroviaire Lyon-Turin

Le dossier de cette liaison ferroviaire Lyon-Turin est un dossier ancien pour notre territoire ; il apparaît dans les années 90. Il a évolué au fil du temps, passant d'un projet, au départ, uniquement pour les voyageurs, vers un projet de transport de marchandises avec la création de plusieurs lignes.

Dans les années 2000, notre territoire (l'Isle-Crémieu) s'est retrouvé sous la menace de la création concomitante de trois fuseaux de lignes ferroviaires et d'un barreau d'autoroute, le tout avec l'approbation majoritaire des élus locaux et régionaux ! Les associations se sont battues pour éviter ou au moins limiter autant que faire se peut la destruction de la biodiversité sur notre territoire qui aurait résulté de ces projets.

Concernant la liaison ferroviaire Lyon-Turin, Lo Parvi et son Conseil d'Administration ont pris position, dès Juin 2000, sous la forme suivante :

« reconnaissant le caractère indispensable d'un transport des marchandises par voie ferroviaire, compte-tenu des nuisances induites par le trafic camions (nuisances qui n'ont d'ailleurs fait qu'augmenter depuis), mais en s'opposant à la création d'une nouvelle ligne et en demandant que l'aménagement de l'existant soit privilégié, tout en mettant en place un système de ferroulage ».

France Nature Environnement en accord avec les associations locales, a déposé en Octobre 2001 auprès de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP), une demande de débat public sur les liaisons ferroviaires transalpines (fret et voyageurs) pour en avoir une vision globale et concertée. Aucune suite n'a été donnée à cette demande. Les études se sont poursuivies, pour aboutir à l'enquête préalable à la Déclaration d'Utilité Publique, enquête qui s'est déroulée du 16 Janvier au 19 Mars 2012.

Au cours de cette enquête publique (2012), Lo Parvi, conjointement avec l'association l'APIE , s'est exprimée par un courrier adressé au Commissaire Enquêteur en date du 28 Février 2012. **Dans ce courrier, nous avons de nouveau exprimé notre opposition à la création de la nouvelle Ligne Grande Vitesse (LGV) envisagée**. La commission d'enquête publique a rendu ses conclusions en Juillet 2012 en émettant un avis favorable au projet.Le projet a été déclaré d'utilité publique par l'Etat le 23 août 2013.

Dans ce dossier, le combat a donc déjà eu lieu. **Le dossier se réactive aujourd'hui sur notre secteur avec la réalisation des études qui doivent aboutir à la réalisation de la ligne entre Lyon et l'accès du tunnel de base. A ce stade, tout ce qui avait été réclamé à l'époque par les associations a été obtenu** : un seul fuseau, pour un usage mixte voyageurs-marchandises et un ferroulage, c'est à dire des camions directement chargés sur les trains.Cette déclaration d'utilité publique a déjà 12 ans (la FRAPNA et FNE avaient fait un recours en 2013 mais elles ont été déboutées).

Notre association s'inscrivant dans le respect des lois et du jeu démocratiques, nous ne remettons pas en question aujourd'hui cette décision de l'Etat. Par contre, **nous allons maintenant nous mobiliser pour que ce projet soit réalisé dans le respect intégral des lois concernant la protection des milieux naturels et milieux humides, et être particulièrement vigilants, à la fois sur la mise en place, préalablement au démarrage des travaux, des mesures compensatoires qui sont dues, sur les modalités de réalisation des travaux et sur les impacts.**

C'est ici que va commencer pour nous le travail de dossier, invisible aux yeux de la plupart des citoyens, et pourtant chronophage en temps passé en lecture de centaines de pages d'études et de dossiers et de dizaines d'heures de participation à des réunions, travail indispensable afin que nous puissions faire entendre au mieux la voix de la protection de la biodiversité.

Tous les éléments d'historique de ce sujet de la liaison ferroviaire Lyon-Turin sont disponibles au local de Lo Parvi. Ils sont à votre disposition si vous souhaitez en prendre connaissance et vous faire votre propre opinion.

Brèves, locales et bio...

Céline, notre secrétaire, est présente tous les matins (de 9h à 12 h), du lundi au vendredi, pour, entre autres tâches, vous répondre et vous informer.



Depuis le 17 novembre 2025, Céline est à son poste dans nos locaux pour remplacer Pierrette, partie en retraite. Elle n'est pas inconnue à Lo Parvi puisque elle est adhérente depuis 2017, et qu'elle a participé à la commission naturaliste puis aménagement du territoire. Elle fut même membre du Conseil d'Administration. Son intérêt pour la nature s'exprime en particulier par son goût pour l'illustration nature, encre de chine et aquarelle . Nous lui souhaitons Une bonne prise de poste.



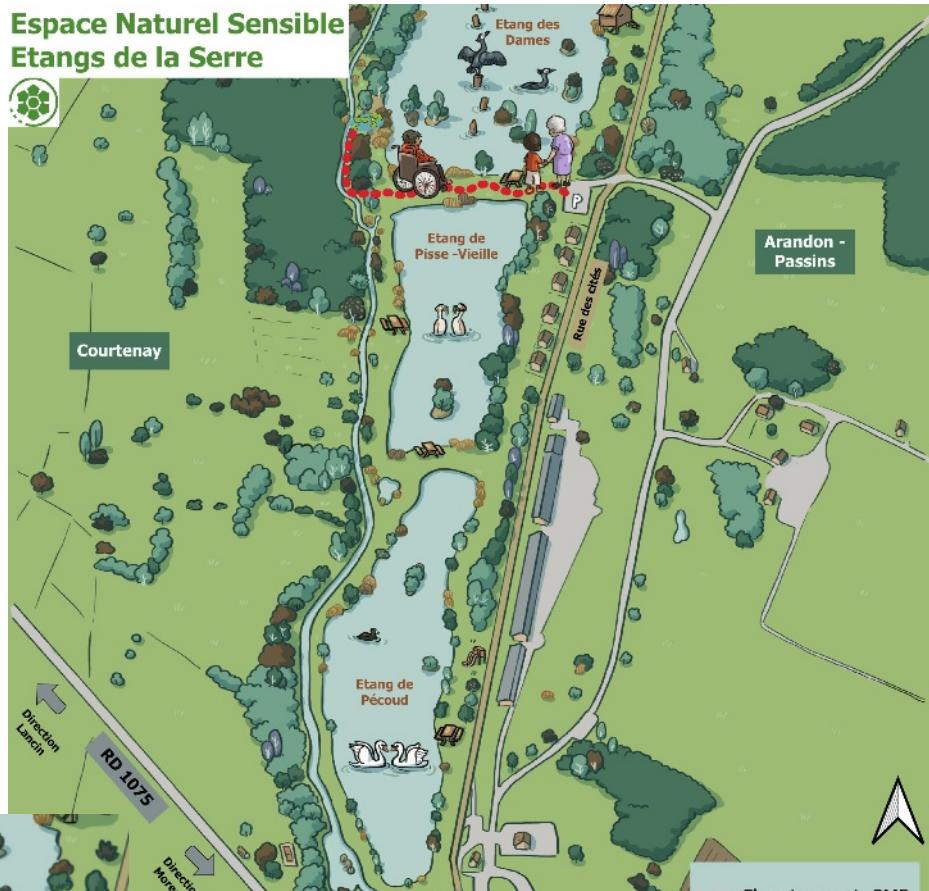
L'Espace Naturel Sensible (ENS) de la Save

est géré par le Département de l'Isère. Il englobe notamment les étangs de la Serre, situés sur les communes d'Arandon-Passins et de Courtenay. L'un des objectifs de ce site naturel protégé est de favoriser l'accès à la nature pour le plus grand nombre.

Ainsi, le Département de l'Isère a aménagé les étangs de la Serre afin de permettre l'accessibilité du site aux personnes à mobilité réduite.

Les aménagements suivants ont donc été réalisés :

- Création d'un cheminement PMR et de deux places de parking,
- Adaptation du mobilier existant,
- Réalisation de deux pontons de pêche adaptés,
- Installation de trois bancs,
- Accès à un barbecue,
- Creusement d'une mare pédagogique



Agenda de FÉVRIER 2026

RÉUNIONS, réunions, rÉuNiONS

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

31



C.A.

LUNDI 9 Février à 19 H

Ordre du jour :

- Préparation Assemblée Générale
- Questions diverses

La participation au C.A. est ouverte à nos adhérents.
Mais il est bon de prévenir auparavant.

Réunions des commissions

au local en 2026

- VEILLE ÉCOLOGIQUE : 2/02 à 14 h

- BIBLIOTHÈQUE : 9/02 de 10 h à 13 h

- COMMUNICATION : 9 / 02 à 16 h 30

- NATURALISTE : 02 / 03 à 18 h

- AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE :

19 / 03 de 12 h à 14 h

Le concours photo 2025: "Le minéral, source de vies" (suite et fin)

Merci à tous les photographes, nous avons reçu de belles images (29 en version papier et 67 numériques). Le jury a délibéré, les adhérents(tes) recevront bientôt le diaporama des 40 photos numériques sélectionnées pour le vote "COUP DE CŒUR". Le vernissage aura lieu le vendredi 27 février vers 18h à Saint Chef. Notez bien cette date dans vos agendas et au plaisir de nous retrouver pour ce moment convivial.



CAMPAGNE ADHÉSIONS 2026

N'oublions pas, à Lo Parvi

La réadhésion n'est pas automatique

Liquide, Chèque ou Numérique (Hello Asso),

Il faut, si vous le désirez,

renouveler votre adhésion pour

2026 (montant déductible des impôts pour 60%)

Sorties et balades ...



Samedi 31 janvier 2026 de 14h à 17h : Sur les traces du castor

COMPLET



Samedi 21 Février 2026 de 14 h à 17 h : Découverte des mousses



Samedi 7 mars 2026 de 9h à 12h : Gestion forestière et biodiversité



Samedi 14 mars de 14 h à 17 h : Initiation ornithologique , les oiseaux des étangs



Journée d'étude 2026

les nouvelles techniques d'étude de la faune sauvage



Le samedi 28 février 2026 à 8h30

Salle Jacques Mathieu à Trept

